



AGENCE DE L'EAU
SEINE-NORMANDIE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 27 janvier 2005

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE, PRECURSEUR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE, SE MOBILISE POUR L'ASIE

Depuis 1997, l'Agence de l'eau Seine-Normandie soutient, dans le cadre de la politique d'aide au développement de l'état, des projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans les pays en voie de développement. Aujourd'hui, elle réalise son premier partenariat international d'urgence, avec un projet de l'association Solidarités, pour venir en aide aux pays sinistrés par le tsunami du 26 décembre 2004.

L'Agence de l'eau apporte 670 000 € d'aide pour le Sri Lanka

Le projet financé par l'Agence de l'eau de Seine-Normandie se situe sur la côte est du Sri Lanka, dans le district d'Ampara. Il est porté par l'association Solidarités dirigée par Alain Boinet spécialisée dans les actions d'urgence et de reconstruction pour les populations les plus démunies. Solidarités travaille en partenariat avec le gouvernement Sri Lankais, et sa représentation dans la région d'Ampara. Il s'agit de mener les actions suivantes : la construction ou la réhabilitation de 90 puits, 4 adductions d'eau potable, et 500 latrines familiales ainsi que la gestion des déchets et la formation aux gestes d'hygiène de base. La convention d'aide financière de l'AESN a été signée par Guy Fradin, directeur de l'agence et Alain Boinet ce lundi 24 janvier 2005. Elle octroie une subvention de 670 000 € pour un budget général du projet de 818 000 €, soit 82% du montant total.

Cette première convention engage 62% de l'aide d'urgence de 1 071 000€ que Seine-Normandie a décidé d'allouer aux sinistrés du Tsunami du 26 décembre dernier, et s'intègre dans une enveloppe globale de 3 millions d'€ pour les 6 agences de l'eau.

Une loi pour aider la coopération décentralisée

Cette opération intervient au moment où la loi sur la coopération internationale dite loi Oudin a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale. Cette loi permettra aux Agences de l'eau et collectivités locales d'accorder 1% de leur budgets d'eau potable et d'assainissement à des actions internationales visant notamment l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement. Le SEDIF (syndicat des eaux d'Ile-de-France) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont été les précurseurs de ce système de solidarité baptisé le « centime par mètre cube » en lançant des programmes de solidarité humanitaire dédiés à l'eau. Démarré en 1997, celui de l'AESN pourra ainsi reprendre son activité. Ce programme avait permis à 104 projets d'eau et d'assainissement de voir le jour pour un montant total de 4.52 millions d'€ de subvention accordés à 43 partenaires français (associations humanitaires et collectivités locales) dont l'action porte dans 32 pays (50% en Afrique, 26% en Amérique du Sud, 24% en Asie).

Ensemble, donnons Vie à l'eau

Contact presse

Agence de l'eau Seine-Normandie

Céline Piquier (piquier.celine@aesn.fr)

Olivier Bommelaer : (bommelaer.olivier@aesn.fr)

Olivia Broquereau : (broquereau-garnier.olivia@aesn.fr)

Site internet : <http://www.eau-seine-normandie.fr>

Tél : 01 41 20 18 05

Association Solidarités

Véronique Sentilhes (vsentilhes@solidarites.org)

Alain Boinet (aboinet@solidarites.org)

Yannick Le Bihan (ylebihan@solidarites.org)

Site internet : <http://www.solidarites.org>

Tél : 01 43 15 13 13